

Communiqué de presse

Internet : inauguration du dispositif NRA-ZO à Bauzy

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, et Patrice Martin-Lalande, vice-président en charge des technologies de l'information, inaugurent le dispositif appelé « nœuds de raccordement des abonnés aux zones d'ombre » (NRA-ZO), vendredi 11 septembre 2009. *« Mettre en place l'Internet haut débit sur tout le territoire département, c'est répondre à un réel enjeu d'aménagement du territoire, à la fois en termes de service à la population et d'accroissement de la compétitivité des entreprises. »*

Maurice Leroy, président du conseil général

Vers le 100 % Internet haut débit

En juillet 2004 la signature de la convention « Département innovant » avec France Télécom avait pour but d'équiper tous les centraux téléphoniques en matériel permettant l'accès à l'ADSL. En deux ans, et avec six mois d'avance, tout était bouclé et 98,8 % des Loir-et-Chériens étaient éligibles à l'Internet haut débit. Mais la technologie ADSL est soumise à des contraintes techniques : au-delà de 7 km du central téléphonique, le signal est trop faible. Et 1,2 % de la population n'avait toujours pas accès à cette technologie. C'est pourquoi le conseil général a décidé de compléter le maillage du et de déployer des « Nœuds de raccordement d'abonnés Zones d'ombre (NRA ZO) » spécifiques dans 15 communes particulièrement isolés. Ces infrastructures sont une solution pour des secteurs non encore desservis par le haut débit. 11 sont déjà en fonction, Boursay, Le Plessis-Dorin, Saint-Martin-des-Bois-Les Hayes, La Chapelle Enchérie, Fontaine-les-Coteaux, Prénouvellon, Binas, Beauvilliers, Châteauvieux, Mareuil et Bauzy depuis fin août. **Ces travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'État dans le cadre du CPER et de l'Europe dans le cadre du Feder.**



Des réponses pour tous

L'Assemblée départementale a décidé en juin dernier de poursuivre le déploiement de NRA ZO sur 7 communes, Angé, Champigny-en-Beauce, Fontaines-en-Sologne, Le Gault-du-Perche, Lunay, Montrouveau et Saint-Laurent-des-Bois. Pour ceux qui ne sont pas éligibles à l'internet haut débit par la technologie filaire une solution satellitaire est envisageable.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

C'est pourquoi le conseil général a mis en place une aide de 400 € TTC maximum destinée aux particuliers et aux entreprises pour l'équipement satellite.

Pour les foyers dans cette situation, le conseil général met en place un numéro de renseignement :

Tel : 02 54 58 47 30

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr